

# AVIS N° 213 - 2017 / BRVM / DG

## Fractionnement d'actions

### BOA CI

### Valeur théorique

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que dans le cadre de l'opération de fractionnement des actions de la société Bank Of Africa Côte d'Ivoire (BOA CI), à raison de dix (10) actions nouvelles pour une (1) action ancienne, la valeur théorique de l'action fractionnée, à la clôture de la séance de bourse du mercredi 25 octobre 2017, est de **4 150 FCFA**.

La prochaine cotation du titre BOA CI (symbole: BOAC) s'effectuera selon les modalités ci-après :

- cours de référence : 4 150 FCFA ;
- écarts maximaux du cours : [3 840 FCFA ; 4 460 FCFA].

Par conséquent, tous les ordres de bourse sur l'action BOA CI, en attente dans le système de cotation à la publication du présent avis, seront annulés. Chaque SGI a la responsabilité de transmettre de nouveaux ordres de bourse après avoir informé ses clients de cet événement.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 25 octobre 2017

Pour le Directeur Général,  
Le Directeur du Département des  
Etudes, de la Stratégie et du  
Développement, **Charge de l'Intérim**

Birahim DIOUF

